

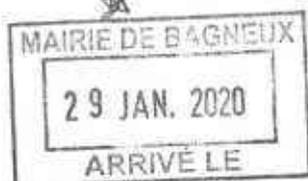


Direction de l'urbanisme

Affaire suivie par Camille Gariazzo, chargée d'études

☎ 01 79 71 43 30

urbanisme@bourg-la-reine.fr



Madame Marie-Hélène AMIABLE
Maire de Bagneux
Conseillère Départementale des
Hauts-de-Seine
57, avenue Henri Ravera
92220 BAGNEUX

Bourg-la-Reine, le 28 JAN. 2020

**Objet: Site des Mathurins – lot E1 - PC 09220007 19 A0043
Avis des Personnes Publiques Intéressées**

Madame le Maire,

Par lettre en date du 6 décembre 2019, reçue en Mairie de Bourg-la-Reine le 19 décembre 2019, vous me saisissez pour avis sur le permis de construire n° PC 09220007 19 A 0043 déposé par Linkcity sur le lot E1 du site des Mathurins, comprenant une actualisation d'étude d'impact environnementale, et je vous en remercie.

Ce projet étant situé proche de la ville de Bourg-la-Reine, je suis attentif à sa concrétisation, et notamment au vu de l'impact visuel qu'il pourra générer sur ma commune, les hauteurs de certains immeubles ou « émergences » étant conséquentes, et le site en surplomb. Je vous invite à être bien vigilante sur l'aspect des futures constructions et leur intégration dans le grand paysage en terme d'architecture mais aussi en ce qui concerne le fonctionnement urbain, et les liaisons entre ce futur quartier et son environnement.

J'avais en outre déjà formulé un avis en 2018 sur le projet des Mathurins, et je renouvelle l'ensemble des remarques effectuées :

- En phase chantier, j'avais demandé une grande vigilance pour l'organisation, notamment le parcours des camions et engins, afin que les nuisances engendrées n'aient pas d'impacts négatifs à Bourg-la-Reine et demandé l'interdiction des camions et engins dans la rue des Bas Coquarts et la rue de la Sarrazine. Ces points sont d'autant plus d'actualité avec la première tranche de travaux qui se précise et notamment le lot E1. Je souhaite être informé et associé en cas d'impact des chantiers sur le territoire de Bourg-la-Reine.

- Après les chantiers :

Je m'interrogeais sur les incidences précises du projet sur les déplacements occasionnés et la fréquentation de la gare de Bourg-la-Reine, qui pourrait être impactée, et demandait une bonne gestion des futurs déplacements. Je proposais également une réflexion accrue sur les nouvelles offres de bus, dans le contexte de la nouvelle offre de transports (lignes 4 et 15). Enfin, concernant le nouveau lycée, je souhaitais être associé au projet en amont, notamment en cas d'incidence sur la sectorisation actuelle des élèves de Bourg-la-Reine. Ces aspects me paraissent toujours très importants au vu du programme dans lequel s'inscrit la construction du lot E1, et je maintiens donc ces demandes.

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de mes remarques pour que ce projet se construise dans les meilleures conditions possibles, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire
Patrick DONATH

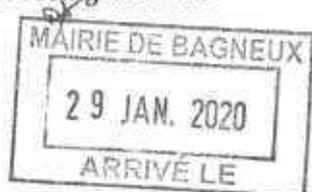


Direction de l'urbanisme

Affaire suivie par Camille Gariazzo, chargée d'études

☎ 01 79 71 43 30

urbanisme@bourg-la-reine.fr



Madame Marie-Hélène AMIABLE
Maire de Bagneux
Conseillère Départementale des
Hauts-de-Seine
57, avenue Henri Ravera
92220 BAGNEUX

Bourg-la-Reine, le 28 JAN. 2020

**Objet: Site des Mathurins – lot D1 - PC 09220007 19 A0044
Avis des Personnes Publiques Intéressées**

Madame le Maire,

Par lettre en date du 6 décembre 2019, reçue en Mairie de Bourg-la-Reine le 19 décembre 2019, vous me saisissez pour avis sur le permis de construire n° PC 09220007 19 A 0044 déposé par Linkcity sur le lot D1 du site des Mathurins, comprenant une actualisation d'étude d'impact environnementale, et je vous en remercie.

Ce projet étant situé proche de la ville de Bourg-la-Reine, je suis attentif à sa concrétisation, et notamment au vu de l'impact visuel qu'il pourra générer sur ma commune, les hauteurs de certains immeubles ou « émergences » étant conséquentes, et le site en surplomb. Je vous invite à être bien vigilante sur l'aspect des futures constructions et leur intégration dans le grand paysage en terme d'architecture mais aussi en ce qui concerne le fonctionnement urbain, et les liaisons entre ce futur quartier et son environnement.

J'avais en outre déjà formulé un avis en 2018 sur le projet des Mathurins, et je renouvelle l'ensemble des remarques effectuées :

- En phase chantier, j'avais demandé une grande vigilance pour l'organisation, notamment le parcours des camions et engins, afin que les nuisances engendrées n'aient pas d'impacts négatifs à Bourg-la-Reine et demandé l'interdiction des camions et engins dans la rue des Bas Coquarts et la rue de la Sarrazine. Ces points sont d'autant plus d'actualité avec la première tranche de travaux qui se précise et notamment le lot D1. Je souhaite être informé et associé en cas d'impact des chantiers sur le territoire de Bourg-la-Reine.

- Après les chantiers :

Je m'interrogeais sur les incidences précises du projet sur les déplacements occasionnés et la fréquentation de la gare de Bourg-la-Reine, qui pourrait être impactée, et demandait une bonne gestion des futurs déplacements. Je proposais également une réflexion accrue sur les nouvelles offres de bus, dans le contexte de la nouvelle offre de transports (lignes 4 et 15). Enfin, concernant le nouveau lycée, je souhaitais être associé au projet en amont, notamment en cas d'incidence sur la sectorisation actuelle des élèves de Bourg-la-Reine. Ces aspects me paraissent toujours très importants au vu du programme dans lequel s'inscrit la construction du lot D1, et je maintiens donc ces demandes.

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de mes remarques pour que ce projet se construise dans les meilleures conditions possibles, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire
Patrick DONATH

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a horizontal line, representing the name Patrick Donath.



Direction de l'urbanisme

Affaire suivie par Camille Gariazzo, chargée d'études

☎ 01 79 71 43 30

urbanisme@bourg-la-reine.fr



Madame Marie-Hélène AMIABLE
Maire de Bagneux
Conseillère Départementale des
Hauts-de-Seine
57, avenue Henri Ravera
92220 BAGNEUX

Bourg-la-Reine, le 28 JAN. 2020

**Objet: Site des Mathurins – lots D2 et D3 - PC 09220007 19 A0045
Avis des Personnes Publiques Intéressées**

Madame le Maire,

Par lettre en date du 6 décembre 2019, reçue en Mairie de Bourg-la-Reine le 19 décembre 2019, vous me saisissez pour avis sur le permis de construire n° PC 09220007 19 A 0045 déposé par la SNC des Mathurins sur les lots D2 et D3 du site des Mathurins, comprenant une actualisation d'étude d'impact environnementale, et je vous en remercie.

Ce projet étant situé proche de la ville de Bourg-la-Reine, je suis attentif à sa concrétisation, et notamment au vu de l'impact visuel qu'il pourra générer sur ma commune, les hauteurs de certains immeubles ou « émergences » étant conséquentes, et le site en surplomb. Je vous invite à être bien vigilante sur l'aspect des futures constructions et leur intégration dans le grand paysage en terme d'architecture mais aussi en ce qui concerne le fonctionnement urbain, et les liaisons entre ce futur quartier et son environnement.

J'avais en outre déjà formulé un avis en 2018 sur le projet des Mathurins, et je renouvelle l'ensemble des remarques effectuées :

- En phase chantier, j'avais demandé une grande vigilance pour l'organisation, notamment le parcours des camions et engins, afin que les nuisances engendrées n'aient pas d'impacts négatifs à Bourg-la-Reine et demandé l'interdiction des camions et engins dans la rue des Bas Coquarts et la rue de la Sarrazine. Ces points sont d'autant plus d'actualité avec la première tranche de travaux qui se précise et notamment les lots D2 et D3. Je souhaite être informé et associé en cas d'impact des chantiers sur le territoire de Bourg-la-Reine.

- Après les chantiers :

Je m'interrogeais sur les incidences précises du projet sur les déplacements occasionnés et la fréquentation de la gare de Bourg-la-Reine, qui pourrait être impactée, et demandait une bonne gestion des futurs déplacements. Je proposais également une réflexion accrue sur les nouvelles offres de bus, dans le contexte de la nouvelle offre de transports (lignes 4 et 15).

Enfin, concernant le nouveau lycée, je souhaitais être associé au projet en amont, notamment en cas d'incidence sur la sectorisation actuelle des élèves de Bourg-la-Reine.

Ces aspects me paraissent toujours très importants au vu du programme dans lequel s'inscrit la construction des lots D2 et D3, et je maintiens donc ces demandes.

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de mes remarques pour que ce projet se construise dans les meilleures conditions possibles, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire
Patrick DONATH